

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/01/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	14

L'an 2025, le 21 Janvier à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame TROTIN Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 16/01/2025. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 16/01/2025.

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

**Présents** : Mme TROTIN Monique, M. RICHARD Jean-Yves, Mme SINNAEVE Emilie, M. GODREAU Bruno, Mme MOREAU Evelyne, M. DE MALHERBE Raymond, Mme BINARD Lydie, M. CHARDRON Yann, Mme GAGNARD Sylvie, Mme GOURIOU Véronique, M. DAUDIN Francis, Mme HERMENAULT Aurélie

Excusé(s) ayant donné procuration : M. GENDRON Bernard à M. GODREAU Bruno, Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia à Mme TROTIN Monique  
 Excusé(s) : M. GHYAMPHY Koffi

**A été nommé(e) secrétaire** : M. DAUDIN Francis

### 2025/005 – Espace de loisirs - Camping - Aménagements année 2025 - Subventions

Madame le Maire rappelle que certains projets communaux sur l'espace de loisirs et sur le camping peuvent bénéficier d'un soutien du Département de la Sarthe dans le cadre des hébergements Sites et équipements touristiques publics, .

Mme le Maire présente le projet d'aménagement de l'espace de loisirs et du camping pour l'année 2025 dont le montant total prévisionnel est estimé à **126 419.05 €** hors taxes ;

Vu le plan de financement présenté ci-après,

#### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Dépenses	Montant HT	Ressources	Montant
<b>Espace de loisirs :</b>		<b>Département (20%)</b>	25 283,81 €
Sanitaires aire de Pique-nique : modules sanitaires	32 459,29 €		
Terrain de rugby : éclairage	7 037,47 €	<b>Autofinancement (80%)</b>	101 135,24 €
Electricité - mise en conformité	11 396,79 €		
Aire de jeux	11 927,80 €		
Aménagement paysager	3 685,50 €		
Terrains de tennis - rénovation	37 466,80 €		
Matériel Balisage Ligne d'eau	2 082,40 €		

<b>Camping :</b>			
Accueil - Vitrine	9 301,00 €		
Sanitaire bloc vert - Production d'eau chaude	11 062,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>126 419,05 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>126 419,05 €</b>

Madame le Maire précise que ce plan de financement est prévisionnel, et que dans le cas où les aides du Département ne seraient pas attribuées en totalité, la Commune de Marçon augmenterait sa part d'autofinancement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **d'APPROUVER** le projet "Aménagement de l'espace de loisirs et du camping - année 2025 " pour un montant estimatif de **126 419.05 €** et son plan de financement ;
- **d'AUTORISER** Madame le Maire à solliciter une subvention auprès du Département de la Sarthe, au titre des hébergements sites et équipements touristiques publics, au taux de 20% ;
- **d'AUTORISER** Madame le Maire à signer tous les documents afférents à cette demande de subvention.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 27/01/2025  
Le Maire  
Monique TROTIN

Secrétaire de séance  
M. DAUDIN Francis

